SION, MERCREDI 25 MAI 1949 — 46me ANNÉE — No. 60

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
## ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

**ABONNEMENTS:**

*SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50*
*6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50*
*3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25*
*ETRANGER: 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.*

*Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse*

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

*ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.*
*AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.*
*RÉCLAMES: Valais 22 ct., Suisse 27 ct. -*

# Liberté de vote

A propos de la « loi Bircher » que le peuple vient de rejeter avec tant d'éclat, la plupart des partis avaient laissé à leurs membres la « liberté de vote ». Un confrère nous faisait remarquer à ce sujet combien cette expression renferme d'ironie. Ce confrère-là avait raison. On considère le suffrage universel comme une des manifestations suprêmes du droit de l'homme. Et puis, après cela, on vient rappeler que bon nombre d'hommes ne peuvent pas voter comme ils l'entendent, mais comme un comité a décidé de les faire voter. Evidemment, cela ne réussit pas toujours. Quand l'intérêt personnel est en jeu, et, parfois, pour de plus nobles raisons, on laisse le parti proposer ce qu'il veut, mais on fait de son opinion, le même cas qu'un poisson d'une pomme.

Il n'en reste pas moins, si le langage comporte quelque signification, parfois même une signification qui échappe en partie à celui qui en use, que le terme « laisser la liberté de vote » est un bien terrible aveu. Il veut dire que l'on ne considère pas l'électeur comme libre de voter selon son opinion personnelle. mais tenu à marcher selon l'ordre de son parti.

Or nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour dire que cette attitude des partis est inadmissible.

Nous admettons bien qu'un parti recommande, même chaleureusement, de refuser ou d'accepter une loi, selon qu'elle est plus ou moins en contradiction ou en conformité avec ses principes et son programme. Nous aurions compris, par exemple, que le parti conservateur, qui se prévaut de défendre les droits de la personne, eût recommandé à ses membres de rejeter la loi Bircher. Il ne l'a pas fait. Il a laissé la liberté de vote. Mais, sapristi, est-ce donc qu'une recommandation serait une privation de liberté ?

Il faut donc reconnaître — les textes sont d'ailleurs là pour le prouver — que plus d'une fois les partis ne se contentent pas de recommander, ils font un devoir de voter de telle ou telle façon.

Pour notre part, bien qu'appartenant au su de tout le monde à un parti bien classé, nous devons avouer que nous nous soucions guère de savoir si le parti conservateur nous laisse ou non la liberté de vote. Nous la prenons, la liberté de vote. On ne nous la laisse pas, parce qu'on n'est pas en mesure de nous l'enlever. Nous admettrions qu'on nous laisse la liberté, si l'on avait un droit quelconque de prendre une décision obligatoire. Mais nous le contestons formellement.

Il va de soi qu'un parti demande une discipline. Aussi professons-nous qu'en politique électorale, il faut s'en tenir strictement aux dispositions du parti, du moins jusqu'à la limite permise par la conscience. Il n'en va pas de même pour les votations.

Combien de fois avons-nous remarqué que les mots d'ordre des partis — « mots d'**ordre** » : voilà encore une expression significative ! » — n'étaient pas d'un absolu désintéressement et ne cherchaient pas **avant tout** — si tant est qu'ils le cherchent encore **après le reste** — le bien commun !

C'est l'affaire des partis, et nous voulons être bon prince jusqu'à reconnaître qu'il est parfois difficile à ces partis d'agir autrement. Mais, à supposer que le mensonge fût permis dans certaines circonstances — ce qui n'est pas le cas — me ferait-on un devoir de croire le menteur et d'agir en conséquence ?

Ce qui fait que la « liberté de vote », en matière de votations populaires, c'est, ou bien un mot qui ne signifie rien, ou bien qui signifie, dans d'autres cas, un abus d'autorité.

S. M.

## LA VALLENSIS A ARDON

Perdue dans le bruit des fanfares et des chants qui, chaque dimanche s'élève dans quelque localité valaisanne, la fête annuelle de la Vallensis a été quelque peu oubliée. Et pourtant il serait regrettable de ne pas nantir nos populations d'une manifestation qui prouve la vitalité de notre jeunesse estudiantine et nous dévoile ses belles qualités de courage dans l'action et de confiance dans l'avenir.

Ardon la recevait jeudi 19 mai, lui réservant un accueil des plus chaleureux. Une messe chantée fut célébrée à l'église paroissiale par M. l'abbé Bender, au cours de laquelle M. le Rd curé Pitteloud prononça un sermon des plus émouvants, rappelant aux étudiants les grands devoirs et responsabilités qui lui incombent, puis, après un vibrant salut de bienvenue sur la place communale par M. l'avocat Pierre Delaloye, président du comité d'organisation, eut lieu à la salle de la Cécilia, la séance administrative, sous la présidence de M. Victor de Werra, président de la Vallensis.

On y écouta de très intéressants rapports d'activité des trois sections valaisannes, puis M. l'abbé Gillioz, en une magistrale conférence, parla de l'intellectuel en face de l'Eglise, montrant le lien qui toujours exista entre l'Eglise et la Culture, entre l'Eglise, postulatrice d'une ordre social digne, et la Société. Il le prouva par l'Histoire et insista sur la nécessité pour des chrétiens, d'être dynamiques, fidèles à leur mission, de s'intéresser, sous peine de disparaître, à toutes les activités humaines, la science y compris.

Il était midi. Un excellent vin d'honneur, offert par la Municipalité, fut apprécié comme il convenait, et par rues et ruelles, précédées de la vaillante fanfare, les phalanges estudiantines se rendent en cortège au lieu du banquet à la salle du cinéma, aménagée pour la circonstance. M. le conseiller d'Etat O. Schnyder, traita en allemand, le temps ayant manqué de le faire le matin, le sujet exposé par M. l'abbé Gillioz. Il le fit avec sa profonde conviction chrétienne, s'attachant particulièrement au côté pratique, et exhorta ses jeunes auditeurs à être logiques avec eux-mêmes, avec leurs principes, à ne pas faillir dans leur rôle de guides intellectuels de notre peuple. M. V. de Werra, dans une allocution de belle envolée, après avoir salué les personnalités présentes, tira quelques leçons de la journée, engageant les étudiants à lutter sans peur pour le triomphe de leur idéal, idéal que magnifia à son tour M. le chanoine Schnyder, rappelant l'œuvre de l'Eglise et de son Pontife suprême. De nombreux télégrammes, lus par le major de table M. Andenmatten, prouvèrent l'attachement des anciens empêchés de prendre part à la fête.

A la partie religieuse, puis scientifique, succéda enfin la partie récréative, sous forme d'une joyeuse kneipe dans le bois d'Ardon, qui nous permit d'écouter les consignes de M. le conseiller national A. Favre, dans un silence parfait, tant l'orateur sut captiver les étudiants par ses paroles graves, mais profondes et convaincantes.

Et chacun s'en retourna, emportant de cette journée le souvenir d'heures précieuses, sous le signe de la vertu, la science et l'amitié.

A.

### FUTURS PRÊTRES

Dans un mois, quelques paroisses de notre Diocèse auront le grand honneur de voir monter à l'Autel un nouveau prêtre. Quelle grâce incomparable pour les familles privilégiées des prémiciants et leurs Paroisses.

Dans la perspective de ces touchantes cérémonies ou dans le souvenir ineffable de pareilles solennités déjà vécues, jeune homme, n'entends-tu pas en ton cœur généreux une invitation à suivre ce bel idéal du Sacerdoce ? Un jour, peut-être, tu avais songé au Sacerdoce mais tu n'y as pas porté beaucoup d'attention. Il est temps, mon cher petit ami, de revoir cette grave question de ton avenir. Pense à tout le bien que tu pourrais réaliser par la grâce de Dieu et pour la gloire de Dieu. Sans aller très loin, n'oublie pas que dans nos paroisses de notre cher pays, tu auras de merveilleuses occasions d'exercer ce grand idéal sacerdotal.

Mon cher, ne remets pas « à demain » ou « à plus tard » ton examen de conscience sur cette importante question. Prie bien à cette intention et réfléchis. Et si, loyalement, tu entrevois de rentrer au Petit Séminaire en vue de devenir un jour prêtre dans ton diocèse, n'hésite pas. Va trouver M. le Curé ; confie-lui tes désirs et suis fidèlement ses conseils. Si le prêtre, qui te connaît bien, t'estime suffisamment préparé, il sera tout heureux de t'annoncer que l'examen d'admission pour la prochaine rentrée d'automne au Petit Séminaire est fixé au *jeudi 2 juin, à Sion.*

### DÉCORÉ PAR LE PRÉSIDENT TRUMAN

*A son arrivée aux Etats-Unis, le général Clay fut ovationné. Il reçut des mains du président Truman les feuilles de chêne qui viennent s'ajouter à sa médaille de la « Distinguished Service », cela en récompense des services rendus en Allemagne où Clay fut gouverneur général.*

## Le mikado est devenu un « petit bourgeois »

**Bien peu d'hommes peuvent se vanter de savoir à quoi pense Hirohito, ce dieu en complet veston.**

**Comment Hirohito, qui a mené une existence d'idole, qui a été placé par tout un peuple au-dessus de l'humanité, qui, par conséquent, avait pris l'habitude de se considérer comme une véritable divinité, peut-il s'accommoder, lui que ses sujets ne pouvaient regarder sans baisser les yeux et se prosterner la face contre terre.**

**Chaque matin, le secrétaire particulier du Tenno, un petit homme raide et d'aspect insignifiant, descend d'une voiture de marque allemande devant le quartier général de Mac Arthur. Il vient prendre les ordres du général américain.**

**Pendant ce temps, si l'empereur reste une énigme, sa vie semble sans mystère.**

**Hirohito, l'été, n'est pas matinal, mais durant les mois d'hiver, il se lève à six heures du matin. Nul ne connaît les raisons de cette curieuse habitude.**

**Donc, levé à 6 heures — en hiver — l'empereur se fait aussitôt servir un déjeuner tout à fait anglo-saxon : jambon, œuf sur le plat, marmelade. Puis il commence à adresser ses prières habituelles à ses ancêtres.**

**Après quoi, devant son bureau fait d'acajou des Philippines, Hirohito travaille de 8 heures du matin à 10 heures et lit avec un grand intérêt la presse américaine.**

**Le monarque aime les précisions et les statistiques. Il a toujours eu un faible pour les mathématiques et pour l'astronomie. Avec une ténacité souvent inconnue en Occident, il refait une fois, deux fois, dix fois les mêmes calculs. De plus, il se perd dans la lecture d'ouvrages théologiques de diverses religions. Ce qui a pu faire dire à certains observateurs qu'il songeait à se convertir au catholicisme.**

**Vers midi, pour la 1re fois de la journée, il voit sa femme et ses enfants (4 filles, dont l'aînée, la princesse Shigero, a aujourd'hui 20 ans ; deux fils, dont le prince héritier Ashito, qui est âgé de 11 ans). Sa femme, le grand amour de sa vie, puisqu'il faillit perdre le trône quand il voulut l'épouser, est tout entière dévouée à sa personne.**

**Lorsqu'il est au palais Nakizaka, Hirohito se livre, depuis la défaite, à des travaux intellectuels. Il aime les innocentes recherches scientifiques. La biologie, la botanique et surtout l'étude des algues, dont on fait l'agar-agar, et des autres plantes marines. Voilà les principales cordes de son violon d'Ingres.**

**Il se livre aussi à de véritables études sur la question de l'énergie atomique.**

**Il a même fait demander au général Mac Arthur de lui prêter l'ouvrage du savant américain Oppenheimer, qui fut l'un des principaux initiateurs des travaux qui devaient conduire à la mise au point de la bombe atomique.**

**Le soir venu, Hirohito dîne avec l'impératrice, toujours à la mode américaine : léger potage, roastbeef aux pommes de terre et à la confiture, lait et pain beurré.**

**Vers 23 heures, il quitte son bureau et va se coucher. La grande nouveauté, dans l'existence de l'empereur vaincu, est son intimité de plus en plus étroite avec sa femme.**

**Quant au jeune prince héritier, bien qu'on lui ait donné une institutrice américaine, il est obligé aujourd'hui d'aller à l'école publique Manouchi.**

**Une voiture l'y conduit, et la même revient le chercher pour le ramener auprès de l'empereur. Quelquefois, le mikado, comme n'importe quel « petit bourgeois », va chercher, son fils à l'école et ses sujets sont tout étonnés encore de l'apercevoir autrement que caracolant sur un cheval blanc. Seulement, ils prennent l'habitude, et maintenant il arrive que, dans l'attitude du peuple à son passage, des sentiments nouveaux se fassent jour.**

## Journée des Oeuvres féminines 1949

### LA FORMATION MENAGERE DE LA JEUNE FILLE

La « Journée des œuvres féminines » qui a eu lieu dans la plupart des cantons, a remis en vedette le métier d'employée de maison et son apprentissage. Si l'on se reporte à 15 ans en arrière, lorsque l'Association suisse pour le service domestique fut fondée pour rechercher les causes de la pénurie d'employées de maison et les moyens d'y remédier, on peut voir combien, année après année, a augmenté la considération pour ce métier. Cela en redonnant au mot « servir » sa grandeur et sa beauté, certes mais aussi par des mesures rendant le service plus acceptable, voire désirable: le contrat type de ce travail en vigueur dans la majorité de nos cantons, les vacances, un apprentissage sérieux en font un métier qui, actuellement ne craint pas la comparaison avec les autres.

Pourquoi donc l'apprentissage ménager a-t-il tant de peine à s'imposer en Suisse Romande ? C'est un apprentissage professionnel pratique qui peut être mis au même rang que n'importe quel autre métier manuel. Il est basé sur un contrat et se termine par un examen de fin d'apprentissage. Les conditions financières sont plus favorables que dans les autres métiers, l'apprentie recevant dès le le début 25.—, 30.— fr. par mois, en plus de la nourriture, de la chambre et du blanchissage, alors que l'apprentie couturière pour dames, commence avec Fr. 5.— par mois sans l'entretien.

Pourquoi voit-on chez la conseillère de profession, sursauter parents et jeunes filles lorsqu'elle leur propose l'apprentissage ménager ? Il est évident que malgré une sérieuse amélioration, l'idée de servir ne s'est pas encore dégagé du mépris où elle était tombée. Servir, et encore dans ces travaux de ménage, fastidieux, parfois repoussant et si humbles !...

On doit déjà aux écoles ménagères une conception plus raisonnable. Servir, n'est-ce pas le lot de tous, de la demoiselle de magasin ou de réception, de la maîtresse d'école ? Quant aux travaux du ménage, il n'est de voir comme ils enthousiasment les fillettes pour regretter l'empire des préjugés qui dénaturent la mission de la femme au foyer, elle qui tient dans sa main la santé, la prospérité, le bonheur de la famille.

On a cru longtemps que la science ménagère était innée chez la jeune femme comme aussi la science maternelle, et les temps sont révolus où la jeune fille se préparait à sa tâche future en travaillant tout naturellement sous la direction de sa mère. Répondant à une nécessité, des cours ménagers de tous genres ont vu le jour et il faut souhaiter un essor analogue à l'apprentissage ménager. Avant d'entrer dans la vie professionnelle, une année et demie à deux ans passés dans une famille étrangère, sous la discipline diverse et changeante des travaux du ménage, c'est le moyen de développer chez la jeune fille, des qualités sans prix de savoir-faire, de réflexion, d'adaptation, de souplesse de caractère, de volonté.

Ce sera peut-être éveiller la préférence pour un métier qui répond profondément aux aptitudes féminines et préparer non seulement au mariage, mais encore à de nombreuses professions où la femme peut trouver une satisfaction intime : cuisinière, garde-malade, nurse, jardinière d'enfants, assistante sociale ou ménagère, employée ou directrice de foyers, homes, crèches, restaurants sans alcool, intendante, maîtresse d'école ménagère etc...

Les maîtresses de maison, qui ne craignent pas de s'astreindre à former des apprenties ménagères y trouvent, sauf les exceptions qui confirment la règle, grand intérêt comme dans toute œuvre éducative. Elles trouvent en surplus, dans l'aide intelligente et cordiale de leur apprentie, une compensation certaine de la peine qu'elles se donnent.

J.

***Au gré de ma fantaisie...***

## Propos de digestion

*Il ne serait pas très charitable d'ironiser trop lourdement sur l'échec infligé au colonel Bircher de nous faire marcher en colonne par quatre pour faire montrer au médecin de l'Etat ce que nous avions dans le ventre... pardon, dans les poumons. Les trois quarts des électeurs qui avaient une opinion avaient celle-ci : que l'Etat doit nous laisser à nous-mêmes le soin de faire examiner nos entrailles, et que ces soins devaient se porter sur des objets qui touchent moins à notre personnalité.*

*Sans doute, tout le problème n'est pas résolu pour autant, mais il fallait, semble-t-il, mettre quelques obstacles sur cette pente où dévale notre liberté, beaucoup plus sûrement que lentement. Pour peu que l'on eût continué à faire des lois pour appliquer la devise « Un pour tous, tous pour un », le « un » aurait fini par cesser d'exister, le « tous » aurait été le seul mot justifié de la devise et le seul compréhensible à nos arrière-petits neveux, si ce n'est déjà à nos arrière-petits-neveux, si ce n'est déjà à nos neveux. Quant à nous-mêmes, nous aurions fait un petit effort de mémoire pour nous rappeler ce que signifiait le mot « liberté » dans les années 40 à 50, qui n'en étaient déjà de loin plus les années remarquables. Et un fantaisiste, beaucoup plus philosophe qu'il ne paraît, a déjà trouvé quelle sera la devise de demain : « Tout est interdit et le reste obligatoire. » Maxime aussi commode que « Un pour tous, tous pour un », car, comme celle-ci, elle peut s'inverser. Et nous dirions alors : « Tout est obligatoire, le reste est interdit » !*

*Ce n'est même plus une métaphore de dire que l'Etat va voir jusqu'à ce qui cuit dans notre marmite. En dehors du rationnement indispensable, n'avait-on pas imaginé pendant la guerre de nous dicter nos menus, dont n'ont probablement jamais profité que les imaginativement faibles ? Mais enfin, ce n'était qu'un conseil qu'on était libre de suivre ou non, tandis que le projet du Dr Bircher nous conduisait, ou plutôt conduisait l'Etat à regarder non seulement ce qui cuit dans notre marmite, mais la façon dont nous le digérions.*

*Ingrats que nous sommes, qui n'avons pas voulu de ce bonheur...*

Jacques TRIOLET

### HAUT-COMMISSAIRE

*M. John Mc Cloy a été nommé haut-commissaire de l'Amérique en Allemagne.*

### MÉCHANTS PARCE QUE LAIDS !

« Les hommes sont méchants parce qu'ils sont trop laids », déclare le Dr Pick de Chicago. Un peu de chirurgie faciale suffit à les transformer au moral comme au physique.

Le bon docteur assure que sur trois cent soixante-seize prisonniers du pénitencier de Stateville (Illinois), relâchés sur parole après une opération de chirurgie plastique, quatre seulement sont retombés dans le crime, alors que la statistique exigeait au moins soixante-quatre récidivistes. Mais c'est peut-être parce qu'on ne les a pas reconnus.

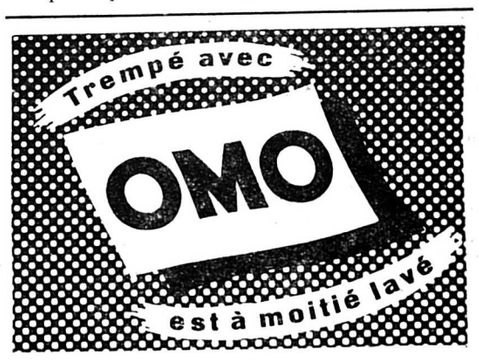


## Ardon - 28-29 mai - Fête cantonale des musiques valaisannes

## A TRAVERS LE MONDE

### LE DUC DE WINDSOR PENSE QUE LE SOLEIL PEUT GUÉRIR LE ROI D'ANGLETERRE

C'est pour inviter Georges VI à se reposer dans son château de la Croe (près d'Antibes) que le duc de Windsor est allé à Londres, affirme un journal.

D'après la revue anglaise, le duc de Windsor serait persuadé que son frère guérirait complètement s'il venait passer l'été au soleil de la Côte d'azur.

Si le roi d'Angleterre accepte la proposition du duc, des dispositions seront prises pour que personne ne puisse pénétrer dans le parc ni approcher par bateau de la plage privée.

Le somptueux château de La Croé, dont le duc et la duchesse sont locataires, appartient à la famille américaine Burton, qui aurait été sur le point, disent certains, de le vendre (120 millions). Mais, sitôt qu'elle fut mise au courant des intentions du duc, elle renonça catégoriquement à son projet.

### APRES LA PROCLAMATION DE LA LOI FONDAMENTALE

Pour la première fois depuis seize ans, la plupart des bâtiments publics de l'Allemagne occidentale sont pavoisés aux couleurs noir - rouge - or de l'ancienne République de Weimar, à l'occasion de l'approbation formelle de la Constitution en faveur d'une nouvelle République de l'Allemagne de l'Ouest par le Conseil parlementaire de Bonn. Les localités qui ont pavoisé le plus sont celles de Hambourg et des régions à majorité socialiste.

## CONFÉDÉRATION

### UN COMMUNIQUÉ SUR LES AFFAIRES D'AFFIDAVITS

*On communique officiellement, au sujet des affaires d'affidavits dont il a été récemment fait état dans la presse suisse :*

Les autorités fédérales constatent que l'Association suisse des banquiers a décelé, au cours de contrôles effectués périodiquement, que certains titres 3.25% et 4% emprunt extérieur français 1939 avaient été munis d'affidavits non conformes aux prescriptions des conventions-affidavits de l'Association suisse des banquiers.

Cette association a obtenu le remboursement des sommes indument encaissées en Suisse de ce fait, sommes qui ont été reversées, selon les modalités convenues avec le gouvernement français, au trafic des paiements franco-suisses, contre l'engagement du gouvernement français de délivrer des titres et coupons en lieu et place.

Il s'agit, en l'occurrence, pour l'emprunt extérieur français 3,25% 1939 de 3,600,000 francs suisses de capital et 5500,000 francs suisses d'intérêts en chiffres ronds.

Environ 300,000 francs suisses de titres 3,25% et 4% emprunt extérieur français munis d'affidavits non conformes, n'ayant pas été présentés à l'encaissement, la situation a été rétablie par annulation de ces affidavits.

Le remboursement au trafic de paiements franco-suisse des intérêts de ces titres indûment encaissés en Suisse, environ 55,000 francs, est assuré et s'effectuera dès remise par les autorités françaises des coupons correspondants.

Les autorités fédérales compétentes examinent si, à part les irrégularités constatées par l'Association suisse des banquiers dans l'application des conventions-affidavits, des actes illicites passibles de sanctions pénales ont été commis.

## CANTON DU VALAIS

**NENDAZ — La marmite n'avait pas « explosé »**

Nous avons annoncé dernièrement qu'une personne de Baar-Nendaz avait été sérieusement blessée par « l'explosion » d'une marmite à vapeur.

Or l'enquête effectuée à ce propos révèle que c'est par suite d'une négligence et d'une manipulation non conforme aux prescriptions remises à chaque acheteur, que la personne en question a subi des brûlures, d'ailleurs peu graves.

Il n'est donc pas du tout question d'une explosion puisque la personne continue à employer la marmite, mais simplement d'un incident, regrettable sans doute, mais nullement imputable à la marmite à cuisson incriminée. Chacun sait, en effet, qu'il est indispensable de laisser refroidir un moment la marmite avant de l'ouvrir.

**ARDON — Fête cantonale des Musiques valaisannes les 28 et 29 mai**

Voici le programme général de la fête :

Samedi 28 mai : 17 h. 25 Réception de la « Saltina » de Brigue. Cortège à la place communale; 17 h. 45 Remise de la Bannière cantonale sur la place communale; 18 h. 30 Souper à la Cantine. Concert par les deux sociétés locales l'Helvétia et la Cécilia; 19 h. 30 Concert des sociétés (voir programme spécial; 22 h. 30 Soirée récréative. Bal.

Dimanche 29 mai : 8 h. 30 Réception des sociétés. Place de réception (entrée ouest du village); 8 h. 30 Discours de réception; 9 h. Office divin sur la place de réception. Productions de l'Harmonie Municipale de Sion; 9 h. 45 Cortège; 11 h. 18 Concert des sociétés (voir programme spécial); 12 h. Banquet; 17 h. Distribution des médailles fédérales et cantonales aux vétérans; 18 h. Soirée récréative et bal à la cantine.

Lundi 30 mai : 18 h. Souper à la cantine. Soirée récréative.

**LEYTRON — Assemblée de la Société Valaisanne des Officiers**

Leytron était dimanche le lieu de rassemblement des officiers valaisans. La commune avait mis à disposition la salle communale — ancienne église, transformée avec goût et à laquelle on a gardé son cachet et son style.

Le président de la Société, M. le Cap. Roten, salua la belle assitance et en particulier le Général Guisan, invité par le comité comme conférencier, le Col.-Brigadier Tardent Cdt de la Br. Mont. 10, M. Gaudard, président de Leytron et les nombreuses personnalités venues de tout le Valais.

La partie administrative a été dirigée avec doigté et rapidité par le président qui retraça l'activité de la société. Un bulletin de section a vu le jour et est adressé à tous les membres. Le Cap. E.M.G. Maurice Zermatten et le Plt. Seewer en sont les rédacteurs.

Le Général Guisan prit ensuite la parole et raconta ses voyages d'étude dans divers pays du Nord, voyages qui contribuent à rehausser le prestige de notre pays au-delà de ses frontières. Son allure est vive, sa parole forte et sa mémoire étonnante. Les conclusions de son exposé vivement applaudi sont réjouissantes : « C'est auprès des petits pays que l'on retire les plus grandes leçons ».

La cave de la maison Roh s'est ensuite ouverte, hospitalière et rafraîchissante et c'est dans ces profondeurs que les amitiés et souvenirs de service militaire ont été rappelés.

N'oublions pas la charmante réception des autorités et de toute la population. Les officiers valaisans garderont un bon souvenir de ce coquet village de Leytron.

**ST-MAURICE — La consécration de la Basilique**

Le matin de l'Ascension, l'église restaurée de l'Abbaye de St-Maurice, que Sa Sainté le Pape Pie XII a bien voulu élever au rang de basilique mineure, s'ouvrira pour la première fois aux fidèles. Les cérémonies de la consécration, présidées par Son Excellence le Nonce apostolique, débuteront à 8 h. 45. Mais, comme elles doivent se dérouler en majeure partie dans l'édifice vide, les portes seront ouvertes que peu avant 10 heures, pour permettre au public d'assister à la dernière partie de la consécration et à la messe pontificale, célébrée par S. E. Mgr Bernardini, devant les reliques des Martyrs thébéens. Le sermon de circonstance sera prononcé par S. E. Mgr Charrière, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève.

Les fidèles sont instamment priés d'occuper d'abord toutes les places assises, à l'exception toutefois des premiers rangs de la nef centrale, réservés aux invités.

L'après-midi, à 15 h. 15, vêpres pontificales.

### AU SERVICE DE NOS MALADES

Les délégués valaisans de la caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse tenaient, dimanche dernier, leurs assises, à l'hôtel de la Paix, sous la présidence de M. Ernest Métroz, membre du Comité directeur, assisté de notre président cantonal, M. le cons. d'Etat Schnyder, membre du Comité central.

Diverses questions furent traitées par cette assemblée. Nous ne relèverons que les points suivants : le maximum de l'indemnité journalière est fixé à Fr. 20.— au lieu de Fr. 12.— comme jusqu'ici; les prestations en cas d'hospitalisation sont augmentées de Fr. 1.— jour jour.

Pour ceux qui l'ignorent, nous rappelons avec plaisir que la caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse compte actuellement près de 220.000 assurés répartis en 600 sections. Le Valais est représenté par 20 sections avec un effectif de plus de 600 membres. La plus ancienne des sections valaisannes est celle de Sion dont la fondation remonte à 1906.

La Caisse-maladie et accidents chrétienne-sociale suisse a versé, en 1948, sous forme de participation aux frais médicaux et pharmaceutiques ainsi que d'indemnités journalières et d'accouchement, le montant de Fr. 12,661,407.—. La section de Sion a payé pour ses membres Fr. 37.631.—.

Au lendemain de l'échec retentissant subi par la loi Bircher, nous nous faisons un devoir et un honneur de signaler l'œuvre magnifique entreprise par notre institution pour la lutte contre la tuberculose : nos sanatoria de Leysin et de Davos sont des réalisations qui soulèvent l'admiration et la reconnaissance. Plusieurs centaines de malades sont soignés annuellement dans nos établissements « Miremont », les « Buis » et « Albula ». Et notre œuvre est loin de ralentir son rythme. Nos organes compétents vouent au problème de la lutte contre la tuberculose un soin et une vigilance continus. C'est ainsi que l'agrandissement du sanatorium pour enfants d'Albula, devenu insuffisant, est en voie de réalisation. Notre section de Sion veut, elle aussi, apporter sa pierre à cet édifice et elle organisera, le 16 juin prochain une manifestation dont tout le bénéfice sera affecté à ce sana. D'ores et déjà, nous recommandons cette entreprise à la sympathie du public sédunois.

Voici pour terminer quelle est la composition du nouveau comité cantonal de notre Caisse : Président : Albert Antonioli, Sion. Autres membres : MM. Tamborini J., Martigny; Mayor R., Bramois; Avanthey A., Troistorrents; Uldry E., St-Maurice; R., Sierre; Haenni J., Leuk-St.

Au nom de tous nos assurés valaisans, nous présentons encore à M. le cons. d'Etat Schnyder, président cantonal démissionnaire et désormais président d'honneur, (élu par les acclamations unanimes et enthousiastes de l'assemblée) nos remerciements chaleureux pour tout le dévouement et toute la sympathie dont il ne cesse de faire preuve à l'égard de notre institution.

Quant au nouveau président en activité, M. A. Antonioli, nous le félicitons sincèrement et nous lui exprimons notre profonde gratitude pour le zèle intelligent qu'il déploie inlassablement au service de notre idéal. Ths.

### LA SECTION AUTOMOBILE DU T. C. S. A CHAMPÉRY

Les prévisions météorologiques, à la veille de cette sortie printanière, n'étaient pas très rassurantes quant à l'évolution de la température dans le sens souhaité et n'engageaient guère les técéistes valaisans à répondre affirmativement et spontanément à l'appel du comité qui avait choisi Champéry comme but de promenade ce dimanche 22 mai. Malgré cela, à l'heure du rassemblement, à Monthey, les automobilistes du T.C.S. se rencontrèrent au nombre d'une soixantaine.

M. Paul Boven, chef de course, transmit aux participants les indications relatives aux agréables surprises de la journée. La première ayant été celle d'un ciel découvert, tout bleu et sous la calotte duquel dansait un soleil déjà un peu folichon.

Avant l'envolée générale sur le ruban gris qui tombe en lacets de Champéry vers la plaine, que les voitures vont remonter à la force de leur moteur, M. Alexis de Courten, président de la Section, adressa des souhaits de bienvenue et un petit couplet bien troussé aux dames du voyage qui en furent justement flattées, étant presque en majorité ce jour-là.

Comme dans la vision d'un jeu d'images en couleurs les villageois de Troistorrents et de Val d'Illiez assistèrent au défilé des autos qui longeaient leur vallée et traversaient leur village à une cadence parfaitement régulière et renouvelée dans les teintes, en suivant les méandres d'une route baignée d'ombres et de lumière. Le spectacle, vu de haut, d'un tournant surplombant la vallée, offrait aux regards un coup d'œil d'ensemble séduisant dans le vert d'une belle nature en éveil.

Poème généreux complété par les chalets gonflés, de guingois, droits ou bossus, fiers ou discrets, faisant par ci par là une tache brune dans les clairières, sur les moquettes tissées de verdure et de fleurs. Puis, en haut, ils étaient alignés comme de beaux gendarmes en tenue de parade, au garde-à-vous, saluant l'arrivée des voitures. Champéry est là, recevant notre club automobile dans toute sa splendeur expressive légalisant ainsi une réputation acquise de haute main dans son heureux développement touristique. Elle en donne autant qu'elle en promet dans ses prospectus publicitaires.

Les técéistes, après l'apéritif, dînèrent à l'Hôtel Suisse où M. Défago leur fit une belle réception; ou pique-niquèrent dans les endroits les plus romantiques des environs immédiats.

A 13 h. 30, le téléphérique de la station transporta par la voie des airs toute la smala joyeuse à Planachaux, tout là-haut sur le mont.

Un concours de cueillette de fleurs et d'arrangement de bouquets occupa sérieusement les dames qui jouxtaient de leurs doigts fins pour remporter une récompense attribuée au plus élégant d'entre eux.

Jamais jury ne fut mis en face d'une si grosse responsabilité. Il s'en tira fort bien en augmentant sensiblement le nombre des prix qu'il pensait attribuer.

Un thé-complet, un orchestre champêtre, quelques amusements suivirent le jeu.

Un peu plus tard, à Champéry, après une dernière agape les técéistes valaisans regagnèrent la plaine, laissant derrière eux un panorama grandiose dans le cirque des montagnes, qui s'estompait dans le crépuscule.

Ils emportaient le souvenir impérissable d'une journée que le comité avait organisé avec le souci de faire plaisir. Ce fut une réussite au delà de toute espérance. f.-g. g.

### AUTOUR DE LA COUPE

Granges vous attend !

Le Comité d'organisation travaille fiévreusement aux derniers préparatifs de la Finale Cantonale de la Coupe de la Joie. Les différents renseignements puisés à bonne source, nous permettent d'augurer une fête vraiment inédite.

Fête du travail rural par l'Offrande à la Messe des outils des travailleurs. Fête de l'effort rural par les stands et productions évocant la vie de chez nous !

Fête de la Joie ! C'est ce jour en effet que se disputera la Finale de la Coupe de Joie. Conteurs, chanteurs et chanteuses se préparent pour une compétition qui promet d'être ardente !

Pour classer le plus équitablement possible les productions, il a été fait appel à un Jury particulièrement qualifié. Il s'agit de M. l'abbé Crettol, Recteur de l'Ecole Cantonale d'Agriculture; MM. Maurice Zermatten. écrivain, Sion; Jean Daetwyler, compositeur, Sierre; Arthur Roh, président, Granges; Léon Monnier, instituteur, Sierre.

Un jury d'une compétence aussi indiscutable, ne nous est-il pas une preuve du souci qu'ont eu les jeunes d'offrir au public, une fête de choix ? Et tout se déroulera dans une atmosphère de joie et de cordiale fraternité.

Jeunes et adultes soyez les bienvenus à Granges, jeudi 26 mai, jour de l'Ascension !

Pour programme détaillé, consulter annonces et affiches. M. R.

### LES TRENTE ANS D'EPISCOPAT DE Mgr VICTOR BIELER, EVEQUE DE SION

Il y a cinq ans, tout le Valais se réjouissait de fêter son Evêque qui célébrait un quart de siècle de magistère épiscopal. Jeudi, jour de l'Ascension, S. E. Mgr Victor Bieler aura ajouté un lustre de plus aux cinq qui faisaient l'objet de notre joie et de notre reconnaissance en 1944.

C'est, en effet, le 26 mai 1919, que le pape Benoît XV, mettant fin à un interrègne qui avait duré près d'un an — parce que la nomination du successeur de feu S. G. Mgr Jules-Maurice Abbet avait posé un problème canonique dont la solution, conforme à la logique et au droit ecclésiastique, n'avait pas été sans difficulté — nommait M. l'abbé Victor Bieler, chancelier de l'évêque défunt, comme son successeur sur le siège de S. Théodule.

La préconisation eut lieu le 3 juillet et la consécration dans la cathédrale de Sion, le 27 juillet.

Nous pouvons dire que si notre vénéré Pontife a reçu la plénitude du sacerdoce et la juridiction qui succède à la consécration le 27 juillet 1919, il nous a été donné comme évêque par le Saint-Père, le 26 mai.

Il convient de fêter cet anniversaire, qui est, cette année, particulièrement digne d'attention. Nous le faisons en nous prosternant aux pieds de Son Excellence et en lui assurant notre fidèle soumission et notre dévouement. Mais puisque cette année, par une heureuse coïncidence, ce jour heureux concourt avec une des grandes fêtes de Notre-Seigneur, nous aurons toute facilité pour demander à Dieu de nous conserver notre Evêque, de lui conserver sa belle vitalité, et de donner à son ministère les consolations et les fruits qui en seront la récompense. S. M.

### JUGEMENT D'UN PROCÈS DE PRESSE

Le Tribunal a prononcé mardi le jugement d'un procès civil en dommages-intérêts qui opposait M. Charles Gollut, commandant de la Gendarmerie valaisanne aux responsables du « Confédéré ».

Les défenseurs, soit MM. Georges-Emile Bruchez, de Saxon, président du Comité de direction du « Confédéré » ; M. A. Montfort, imprimeur ; M. Joseph Reymondeulaz, rédacteur responsable et la société éditrice devront payer solidairement à M. Gollut une indemnité de 1,500 francs pour tort moral, avec un intérêt de 5% dès la date de la citation en justice.

Le demandeur pourra faire insérer le jugement dans le « Confédéré », aux frais des défendeurs. Ceux-ci devront aussi supporter solidairement les frais de la cause.

L'avocat du demandeur avait réclamé 10,000 fr. de dommages-intérêts.

### APRÈS L'ACTION DE LIVRES POUR LE SANA VALAISAN

La Croix-Rouge, section de Sierre, se fait un plaisir de remercier très sincèrement toutes les personnes qui lui ont apporté un concours apprécié par leurs dons de livres en faveur du sana valaisan.

Cette action nous a permis de remettre plus de 800 volumes, plus de 300 revues et quelque 250 kg. d'illustrés et périodiques au sana valaisan.

Nous avons été touchés des envois que de nombreux Valaisans habitant hors du canton nous ont adressés.

Notre reconnaissance va à Monsieur le Chef du Département des Oeuvres sociales Dr Schnyder, qui a bien voulu patronner cette action, ainsi qu'à MM. Dr Donnet, Dr Calpini, M. Gollut, Commandant de la police valaisanne, M. Elie Zwissig, président de la Ville de Sierre.

La Croix-Rouge, section de Sierre, continuera à recevoir tous les livres que les généreux donateurs voudront bien lui envoyer. De cette manière, nous pourrons apporter à nos hospitalisés du sana valaisan des divertissements heureux qui leur feront oublier leurs souffrances présentes.

Merci, généreux donateurs ! Si vous possédez encore quelques ouvrages dignes d'être lus, vous pouvez nous les adresser.

CROIX ROUGE SUISSE
Section de Sierre

### AVANT LES XIIImes FÊTES DU RHONE

Les XIIImes Congrès et Fêtes du Rhône seront célébrées à Evian-les-Bains, du 17 au 20 juin 1949. A cette occasion, il est organisé un concours de littérature ouvert à tous les habitants du bassin du Rhône, dans le but de stimuler leur esprit créateur et leur énergie, les initiatives individuelles et régionales et aussi de provoquer l'éclosion d'œuvres nouvelles. Il comprendra un grand prix de littérature rhodanienne auquel seront admises les œuvres romanesques, lyriques ou dramatiques inédites ou non, ayant au minimum 3 000 mots. Quatre prix dits floraux seront attribués: 1) un prix de prose française (nouvelle, conte ou récit) ; 2) un prix de poésie française; 3) un prix de poésie provençale; 4) un prix des dialectes rhonadiens (poésie ou prose).

Le jury sera composé comme suit: président, M. le général Cartier; vice-président, M. Jean Nicollier; M. Paul Chevassus, Evian, et de plusieurs membres, hommes de lettres et journalistes, professeurs et autres.

### UNE RÉSOLUTION DE LA FÉDÉRATION ROMANDE DES VIGNERONS

Réunis en assemblée extraordinaire à Lausanne, les délégués de la Fédération romande des vignerons ont longuement délibéré au sujet des difficultés que rencontre la viticulture dans l'écoulement de ses produits.

A l'unanimité, ils ont voté une résolution remerciant le conseiller fédéral Rubattel, chef du département de l'économie publique, des mesures prises jusqu'ici pour atténuer les effets de la crise vinicole. Ces mesures ne sont toutefois que des palliatifs qui ne sauraient permettre de sauver le vignoble menacé, notamment par la concurrence des vins étrangers. Les frais de production de nos vins ont doublé par rapport à l'avant-guerre, mais les prix que reçoivent les producteurs pour les vins courants sont tombés au niveau de ceux des années 1937-38. Le salaire du vigneron ne lui permet plus d'entretenir sa famille.

L'assemblée demande en particulier :

*a)* l'adoption, sans tarder, d'un statut reposant sur l'idée maîtresse de la subordination de l'importation des vins étrangers à l'écoulement des vins du pays, les produits et le travail indigène devant avoir la priorité sur ceux de l'étranger ;

*b)* la modification, sans tarder, des conditions intolérables actuelles d'importation des vins doux ;

*c)* la majoration des droits de douane sur les vins pour redresser la protection douanière affaiblie en raison de la dévalution du franc suisse.

### GRANDE FETE D'AMITIE FRANCO-SUISSE A PARIS ET VERSAILLES

Sous le signe de la Paix et sous la haute présidence d'honneur de M. le président de la République française, de grandes manifestations d'amitié franco-suisse se dérouleront à Paris et Versailles du 1er au 5 juillet prochain. Une trentaine de nos grandes sociétés romandes de folklore, de musique ou autres, y prendront part.

Nous y verrons entre autres : la fanfare L'Avenir de Lausanne, l'Harmonie municipale de Sion, la Landwehr de Fribourg, l'Union instrumentale de Moudon, les Tambours Montreusiens, le Club des Jeunes accordéonistes de la Chaux-de-Fonds, le chœur « Les Narcisses » de Montreux, l'Union instrumentale et le Chœur des Dames de Prilly, la Chanson veveysanne, accompagnée de la musique villageoise « Le Folly », la Jeunesse de Begnins, le Vieux Pays de St-Maurice, un groupe folklorique et un groupe de jodler genevois, le Chœur des Dames de Morges, la Société de gymnastique de Granges-Marnand, le Chœur d'hommes de Cortaillod, les Fifres et Tambours de St-Luc, etc., Cette nombreuse participation assure un retentissant succès à ces fêtes, puisque cela représente plus de 4000 personnes.

Le samedi matin, les sociétés seront reçues à l'Hôtel de ville de Paris où M. le président Pierre de Gaulle remettra à MM. les présidents et aux personnalités suisses qui les accompagnent un diplôme de la ville de Paris, pendant que, sur la place, s'exécuteront des danses folkloriques et que les sociétés de musique donneront leur aubade. Le dimanche matin, une plaque de bronze commémorative dédicacée par le poète Hervé Surènes sera remise au glorieux Soldat Inconnu.

Ce même dimanche de très grandes festivités se dérouleront à Versailles dans le vaste jardin où chaque société se produira avant d'assister aux Grandes eaux. La ville de Versailles recevra nos compatriotes, un échange des emblèmes de nos nations s'effectuera par des demoiselles d'honneur, à 18 heures, aura lieu un important lâcher de ballons emportant avec eux la colombe, symbole de la Paix. Le bénéfice de ce lâcher sera versé au profit de la reconstruction du village d'Eperon en Normandie, et servira à reconstruire le clocher du village martyr.

Le samedi soir les groupes folkloriques se produiront au Palais de Chaillot, le bénéfice de cette fête étant attribué aux œuvres sociales de la Colonie suisse de Paris.

## CHRONIQUE SÉDUNOISE

### UN HONNETE CITOYEN

Un patient, hospitalisé au Sanatorium valaisan de Montana, avait perdu une somme de Fr. 400.—. Celle-ci a été retrouvée par M. Maurice Pannatier de Vernamiège qui vint la rapporter au poste de police afin qu'elle soit renvoyée à son propriétaire. M. Pannatier, nous dit-on, a refusé d'accepter la récompense d'usage. Voilà une honnête citoyen et probe qui mérite de sincères félicitations.

### UNE INTÉRESSANTE CAUSERIE SUR LES ACCIDENTS

Samedi soir, à l'Hôtel de la Paix, M. C. Rey, officier de police, a donné une causerie intéressante et instructive, édifiante surtout, sur les accidents de la route et ses tragiques conséquences.

Aujourd'hui, plus que jamais, il importe d'organiser une lutte de tous les instants contre les accidents qui sont trop nombreux et qui menacent de l'être encore plus si l'on n'intervient pas énergiquement contre les chauffards et les criminels de la route.

Par des causeries appuyées de clichés, M. Rey, officier de police, s'efforce d'orienter le public, le personnel enseignant sur les causes et la nature des principaux accidents connus en Valais. Mais à cette lutte il faut que chacun participe si on veut qu'elle atteigne les résultats que l'on recherche. Dans les écoles, dans les familles, partout on doit mettre en garde les enfants, les adultes contre les risques et les dangers de la route. Il faut prendre connaissance des signaux, observer la discipline. Quant aux chauffeurs inconscients, négligents, peu soucieux de la vie d'autrui, il faudrait leur retirer le permis s'ils ont conduit alors qu'ils étaient en état d'ivresse et publier peut-être leur nom.

Un examen approfondi des statistiques prouve clairement que la grande majorité des accidents sont dûs à une faute commise par les usagers de la route eux-mêmes, qu'il s'agisse d'automobilistes, de motocyclistes, de cyclistes ou de simples piétons. Dans l'ensemble, l'inattention constitue le facteur principal d'accidents (22,6%).

Cette causerie fut suivie avec intérêt par un nombreux auditoire. Elle fut organisée par les chauffeurs de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation.

### ORCHESTRE SYMPHONIQUE VALAISAN D'AMATEURS

De grandes affiches jaunes, avec inscriptions en noir frappent les yeux des passants, qui déambulent dans les rues de Sion. Il s'agit du concert donné par l'OSVA demain soir, jour de l'Ascension, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Paix.

Aussi, la curiosité des Sédunois commence-t-elle à s'émousser. Il faut avouer que le programme permet à chacun d'espérer en un concert de choix.

La seule présence de M. Appia, soliste renommé, est une garantie. Nous nous permettons d'extraire de la critique que faisait M. Daetwyler, au sujet du concert donné à Sierre le passage suivant :

« Le concert de Bach fut évidemment le meilleur moment de la soirée. La personnalité du soliste, son style d'une grande pureté, la sobriété de son jeu, conquirent le public. Le quatuor jouait aves une délicatesse et une légèreté surprenante. M. de Chastonay mettait en valeur des nuances d'une extrême subtilité, le public et l'orchestre vibraient dans la même émotion et le même sentiment du beau. C'était vraiment de la belle musique ».

### UNE SOIREE AVEC LE « THEATRE DES COLLINES »

Il faut une certaine dose de courage pour affronter l'esprit critique des Sédunois quand on débute à la scène. Notre public est sévère. Il juge froidement et sans pitié souvent. Son jugement est sans appel et tombe parfois comme le couteau tranchant d'un rogneuse, quand il s'agit de théâtre surtout. Ici, on se fait une opinion par comparaison et ce n'est pas juste, car elle tient souvent de la confrontation avec les professionnels. Nous avons affaire à une jeune troupe. Ce sont des amateurs venus récemment au théâtre. Ils en ont tous les défauts et toutes les qualités aussi.

Alors la critique ne doit pas être trop sévère et c'est pourquoi nous ne parlerons pas de la qualité individuelle de l'interprétation des trois comédies jouées ce soir-là. Considérons l'ensemble plutôt et reconnaissons l'effort des acteurs qui ont défendu de leur mieux des rôles difficiles. Les éléments que nous avons vu en scène ne sont pas dépourvus de talent. Ils ne manquent pas de bonne volonté non plus. Ils sont sincères. Quelques-uns d'entre eux ne manquent pas d'aisance et ont des moyens d'expression qui s'accomodent justement à l'esprit de la pièce et du personnage.

La jeune troupe d'amateurs du non moins jeune Théâtre des Collines est sympathique. Elle fut applaudie, hier soir, à plusieurs reprises. Elle a été accueillie favorablement. Et cela est une preuve que son effort a été compris et que, désormais, le Théâtre des Collines doit persévérer et « pousser » dans cette voie quelques soient les obstacles, en profitant de certaines remarques de gens de métier, en ignorant certaines critiques frisant l'éreintement pur et simple.

Le Théâtre des Collines a fait de sérieux progrès en quelques mois. Que ses animateurs ne perdent point courage. Leur spectacle d'hier soir est de bon augure. La fortune est diverse pour chacun dans le théâtre. Il y a des écueils à franchir et les membres de l'équipe Théler et consorts sont à même de les passer allègrement et mieux que d'autres troupes qui n'ont pas le sens des choses de la scène et ne portent pas en eux cette poésie du théâtre au même degré que ceux du « Théâtre des Collines ».

f.-g. g.

### AVICULTURE

Nous apprenons que M. J.-Ph. Stoeckli, ing.-agronome à Sion, chef de la Station cant. d'Aviculture a été appelé à la rédaction du « Sillon Romand » pour y traiter toutes les questions concernant « l'Aviculture » en remplacement de M. Mayor-Delapraz.

Le nouveau rédacteur a toutes les compétences pour développer les questions relevant de cette branche de l'agriculture et nous lui souhaitons une activité féconde à son nouveau poste.

Professeur d'aviculture depuis 25 ans à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, M. Stoeckli est d'autre part l'auteur d'un livre qui fait autorité dans ce domaine. Cet ouvrage, dont la deuxième édition vient de paraître aux Editions Payot, Lausanne, est destiné au praticien, à la fermière, ainsi qu'aux élèves de nos écoles d'agriculture.

Nous ne doutons pas que cette deuxième édition remporte un vif succès auprès des personnes s'occupant de l'élevage des oiseaux domestiques.

### PHARMACIE DE SERVICE

Jeudi (Ascension) Pharmacie Fassmeyer, jusqu'à samedi soir.

### MESSE AUX MAYENS DE SION

Jeudi (Ascension), à 10 h., Messe à la Chapelle d'en-Haut.

*Chœur mixte de la Cathédrale.* — Jeudi 26, Ascension, le chœur ne chante pas. — Vendredi 27, répétition générale au local. — Dimanche 29, promenade annuelle.

## Les Sports

### FOOTBALL

**Championnat suisse**

**2me ligue :** Villeneuve-Chalais 2-1; Sion-St-Maurice 3-3; Monthey-St-Léonard 6-3.

**3me ligue :** Sion II-Ardon 0-2; pour la relégation : Grône II-Fully 0-2.

**4me ligue :** pour la promotion : Vernayaz-St-Maurice II 5-1.

**Juniors A :** St-Léonard-Leytron 3-1; Monthey-Vernayaz 3-0; Fully I-Fully II 2-1. Pour le titre de champion : Sion-Sierre 2-0.

**Championnat cantonal**

**Série A :** Pour le titre : Brigue-Bouveret 3-2.

**Série B :** Match d'appui : Brigue II-Rhône 0-3; 1er match pour le titre : Martigny III-Muraz II 5-3.

*Le dimanche au F.-C. Sion*

Trois matches se disputaient dimanche sur le terrain du F.-C. Sion. Des trois, seul le premier avait une importance stratégique. Il s'agissait en effet de la finale entre Sierre Juniors et Sion juniors. Les deux autres n'étaient que des matches dits de liquidation. Nous avons néanmoins assisté à quelques jolies phases de jeu qui auront fait plaisir aux nombreux spectateurs descendus au Parc des Sports.

*Sierre Juniors-Sion Juniors (0-2)*

Après une première mi-temps, assez équilibrée, nos juniors ont dominé largement leurs adversaires qui ont dû concéder deux buts signés de Kalbermatten et Métrailler. Toutefois nos espoirs ne semblaient pas montrer leur brio habituel. Fatigue de fin de saison ? C'est bien possible. Encore un peu de courâge, les jeunes; vous avez une belle saison derrière vous. Terminez-la en beauté !

*St-Maurice I-Sion I (3-3)*

Pour ce match de liquidation, Sion essayait la formation suivante : Pahud; Favre, Bonvin; Théoduloz I, Spahr, Karlen; Théoduloz II, Rappaz, Wolff, Humbert, Dayer.

D'emblée notre équipe s'avère supérieure et assiège les buts de St-Maurice qui doit concéder deux goals marqués par Spahr et Dayer. Allons-nous assister à une fête de tir ? Non pas car aussitôt après Karlen se paie le luxe de manquer un pénalty. Et c'est alors St-Maurice qui met en danger le sanctuaire sédunois. Longue pression des Agaunois qui se traduit par le score de 2 à 1, 2 à 2 puis 3 à 2 en leur faveur. Les Sédunois tentent alors de remonter le courant et Dayer parvient à marquer le but égalisateur.

Un bon point à notre ligne d'attaque qui tente enfin de tirer au but. Certes tous les essais ne furent pas couronnés de succès mais les trois goals concédés par l'excellent gardien agaunois doivent prouver à nos avants qu'ils sont sur la bonne voie.

Quant à la défense, c'est cela qui est responsable du match nul. Leur tactique permit aux avants agaunois quelques jolies descentes ponctuées par des buts. A chacun son travail et les « vaches seront bien gardées ! »

*Ardon I - Sion II (2-0)*

Sion II qui avait du « prêter » ses meilleurs éléments à la première a fait de son mieux pour résister à l'excellente formation d'Ardon. Mais l'équipe des bord de la Lizerne a réussi deux buts dont l'un sur penalty tiré par P. Delaloye.

Une mention spéciale à Héritier qui a fourni une excellente partie, Avec un peu de discipline, ce joueur qui est pétri de qualités, constituerait un bon élément de la première équipe.

En résumé fructueux entraînement avant le match de barrage contre Martigny II. *J.-L. P.*

**Le championnat suisse universitaire**

Comme chaque année, les universitaires suisses vont débuter par leur championnat national. Depuis deux ans, l'équipe lausannoise s'est trouvée en finale et l'année dernière a dû s'incliner de peu devant l'Université de Zurich.

Le premier match aura lieu mardi à 16 heures

Savon Sunlight
EXTRA-SAVONNEUX ET PROFITABLE

sur le terrain du Lausanne-Sports, et mettra en présence les formations lausannoises et fribourgeoises.

Les représentants lausannois aligneront l'équipe suivante : Zuber ; Pache, Tavellan ; P. Moren, (Sion), Bakanoglu, H. Carrupt (Leytron), et Baggi. J.-P. Blondel, retenu par les tournois de tennis de Lugano, sera absent, mais les dirigeants de l'Université de Lausanne espèrent compter sur les services de M. Nikolic, du Lausanne-Sports.

Chez les fribourgeois, dont l'équipe s'annonce redoutable, figurent les joueurs Hartmann et Muller, du F.-C. Fribourg, et certains éléments tessinois de première force.

Souhaitons bonne chance à nos représentants, qui sous les ordres de M. Buchet, maître de sports, ne manqueront pas de porter très haut les couleurs de notre université.

**Châteauneuf-Conthey**

Dimanche passé s'est déroulé à Châteauneuf le premier match de la seconde équipe locale. L'équipe qui lui fut opposée était la jeune et première équipe du F.-C. Conthey.

L'arbitre siffla le début du match à 1 h. 30. Dès les premières minutes l'équipe adverse attaque et réussi à marquer 2 buts sur échappée. Mais le F. C. Châteauneuf II se ressaisit bien vite et termine la première mi-temps en menant par un score de 3 buts à 2.

Durant la seconde mi-temps le jeu se déroule très rapidement. Conthey mène bien son attaque et réussit un nouveau but. Puis le F. C. local domine le restant de la partie et marque encore 3 buts.

La victoire du F. C. Châteauneuf II est bien méritée et nous adressons nos sincères félicitations à ces onze jeunes qui ont fait honneur à leurs aînés.

Résultat final Châteauneuf-Conthey 6-3. bon arbitrage de M. Pralong. M.

## CYCLISME

**LES SUISSES AU TOUR DE FRANCE**

Le comité national a désigné les coureurs Ferdi Kubler, Fritz Schaer et Hans Sommer en vue de représenter le cyclisme suisse au Tour de France. Ces trois coureurs ont déjà signé leurs contrats. D'autre part, le comité national est entré en relation avec Gott. Weilenmann et Georges Aeschlimann. Le 6e coureur n'est pas encore connu.


**Les Flèches du Val des Dix**

Excursions en toutes directions. — Grand car confort (de 27 à 29 places).

**Cyrille Theytaz, Hérémence, tél. 2 24 56**


## Dans nos Sociétés...

*C.S.F.A.* — Courses des Sections Valaisannes à Gondo-Iselle le 12 juin. Inscriptions et renseignements chez Mlles Muller, rue de Conthey, jusq'au 31 mai.

*Sté d'apiculture du District de Sion :* Dimanche 29 crt. à 14 h. au Pavillon des Sports, assemblée générale suivie d'une causerie et démonstration sur la nouvelle ruche à 2 reines : présentation d'une colonie d'abeilles dorées d'Amérique (Golden Bee) et méthode de traitement contre l'acariose.

Tous les apiculteurs sont invités.


**Vins de table**

de 1er choix, garantis authentiques (provenance Algérie, Italie, Espagne) en litres scellés et fûts dès 50 lit.

Tél. 2 11 77 DIVA S. A., Sion

**COLLECTIONNER LES TIMBRES UCOVA C'EST FAIRE DES ECONOMIES**


## Dans nos Cinémas...

*Au LUX*

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30, le plus sensationnel des films de far-west, « Massacre à Furnace Creek », avec l'as des chevauchées endiablées, Victor Mature. Comme dans ses précédents succès, « Poursuite infernale » et le « Carrefour de la mort », cet artiste se surpasse et vous étonnera. Ce grand film d'aventure relate l'hallucinante épopée d'hommes intrépides qui ont purgé un pays neuf de ses écumeurs. Une histoire passionnante qui met aux prises les pionniers avec les indiens apaches dans le sauvage désert de l'Arizona.

Un film parlé français.

Du mercredi 25 au dimanche 29 mai.

*Au CAPITOLE*

Encore ce soir et demain à 15 h. et 20 h. 30 le beau film tiré du roman de Stephan Zweig « Passion » ou « Lettre d'une inconnue », avec le nouveau couple parfait de l'écran, Joan Fontaine et Louis Jourdan. Ce film reflète toute l'atmosphère de Vienne de jadis avec ses valses, sa musique et son Prater.

Un film bouleversant, parlé français.

*La famille de Monsieur*

**Marcel RAISIN**

*dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie dans le grand deuil qui l'a frappée, les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.*


J. DELAVY & Cie, R. de Lausanne, Sion
Reliure, Encadrements, Timbres caoutchouc
Tél. 2,14,33

**RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —**

**et vous vous sentirez plus dispos**

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34


## Nous avons reçu...

*1949. — Demeure de grands hommes, simples demeures de paysans de France, par H. Cingria. — Dans la vie..., nouvelle inédite par Louis Campiche. — La licorne blanche, film nouveau. — Les conseils du jardinier, par A. Dufour. — La santé de nos enfants, par J.-G. Franchar. — Feuilleton : A Bon Port, par Olive-H. Prouty. — En pages de mode : Ravissant ensemble printanier. — Avec un patron, vous pourrez faire une robe habillée, une robe de compagne et un ensemble de plage. — Robes et costumes pour les distributions des prix. — Chemise de nuit pratique. — Quelques conseils de beauté. — Le courrier de Paris par Chantal — Tabliers coquets et pratiques. — La maîtresse de maison.*

UNE NOUVELLE CARTE DE LA GRUYERE.

Une carte de la Gruyère au 1 : 75 000, vient de sortir des presses de maison Kümmerli & Frey, à Berne, pour le compte des Chemins de fer fribourgeois GFM et de la Société pour le développement de la Gryère. Elle va de Vevey-Montreux au Lac Noir et de Romont à Gstaad et comprend aussi non seulement la Gruyère proprement dite, mais toutes les Alpes fribourgeoises.

Malgré son échelle réduite, cette carte, tirée en cinq couleurs, selon les procédés les plus modernes, avec courbes de niveau de 30 m. et relief éclairé, est d'une lecture très facile. Elle rendra les plus grands services aux touristes.

**Les aventures de Roland Durtal, Gallois, Picoche et Cie**, par Georges Hoffmann et Marcel de Carlini.

Durtal... Gallois... Picoche ! Quels sont les auditeurs de la Radio romande qui n'ont pas suivi avec un intérêt parfois passionné les aventures des trois héros sympathiques de la pièce policière du lundi, à Radio-Genève ?

Ils pourront les relire (ou les lire, s'ils ont manqué l'écoute quelque lundi) sous forme d'un recueil de récits formant un roman complet. Nous venons de recevoir, en effet, précédé d'un avant-propos de François Fosca, le volume où les deux auteurs de Radio-Genève ont réuni quelques-unes des meilleures enquêtes de leur trio de policiers.

On retrouve, au gré des pages, la perspicatité de Roland Durtal, le bon sens du Commissaire Gallois, et, naturellement, la bonne humeur gouailleuse de Picoche.

En résumé, un livre qui se lit agréablement pendant les vacances...


**LOTERIE ROMANDE**

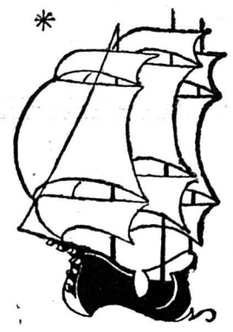

**TIRAGE 11 JUIN**

**AUTO ECOLE FAVRE**

MOTOS
CAMIONS
VOITURES
CARS

SION
Tél. 2 18 04

Café du Marché : 2.10.52

**POUR LES BAPTÊMES ET LES FÊTES...**

les délicieux desserts :

DIPLOMATES
EUGENIES
VACHERINS

de la

**PATISSERIE ALOYS ZUBER, Portes-Neuves, Sion**
Tél. 2 15 67.

**La Mobilière Suisse**

vous assure très favorablement contre le vol par effraction (ménages, commerces, administrations, industries). Devis et renseignements sans engagement par René Roulet, Agent général, Rue de Lausanne, Sion.

**Pour** fortifier et nettoyer les reins et la vessie

buvez tous les jours, matin et soir, quelques tasses de *TISANE HELVESAN* (fr. 2.25), en absorbant trois fois par jour, 5 pillules d'herbes *HELVESAN-10* (fr. 3.50). Celles-ci sont reconnaissables à leur couleur verte. Chez votre pharmacien et droguiste. Dépôt : Etablis. R. BARBEROT S. A., GENEVE.

**Tisane Helvesan et Pilules Helvesan-10**

**Coutellerie LEYAT Sion**

Grand-Pont
(vis-à-vis de la fontaine)

RASOIRS - Ciseaux - Sécateurs
Articles pour cadeaux - Pêche

COUTEAUX
de boucherie
de poche,
de table.

**Euseigne 29 mai**

GRANDE

**Fête Champêtre**

avec

**Cabaret-Concert**

organisée en faveur de la Chapelle

Attractions diverses

Invitation cordiale.

A vendre

**Pension**

au centre de Sion ; appartement de 5 chambres, grande cuisine, salle de bain, cave et galetas. Nombreuse clientèle. Affaire très intéressante. Offres sous chiffre P 6801 S, Publicitas, Sion.

**A vendre**

100 belles poussines Leghorn de 3 mois, 9 fr. pièce. On expédie. Téléphone 2 18 68.

**A vendre**

chambre à manger, dressoir, 6 chaises, grande table ovale, chêne massif, style ancien. Fr. 500.—. Offres à R. GUDEL, Gare 29, Montreux.

On cherche

**Jeune fille**

pour le ménage. Bon salaire. Entrée de suite. **Boulangerie Schwarz, Rue du Rhône, Sion**

A louer joli petit

**appartement**

à poximité de la ville; libre au 1er juin. S'adresser sous chiffre **P 6766 S Publicitas Sion.**

**Personne**

de confiance et expérimentée est demandée pour s'occuper de deux enfants de 7 et 2 ans et aider au ménage, à côté d'une cuisinière.

Bons gages.

S'adresser chez Mme Paul de Werra, route de Lausanne, Sion, tél. 2 16 33.

**Magasin de la Poste**

**Mayens de Sion**

J'informe la clientèle que l'OUVERTURE aura lieu les premiers jours de juin.

Se recommande : **Georges Pitteloud, Vex**

**CAPITOLE**

**DÈS CE SOIR A 20 h. 30**

LE PLUS GRAND SUCCÈS DE
VICTOR MATURE

**Massacre à Furnace Creek**

**Le plus sensationnel des Far-West**

Parlé français

**A vendre**

**aux Mayens de Sion,** un chalet de construction récente, en bordure de route, comprenant 3 chambres, cuisine, véranda, cave, électricité, écurie, terrain attenant 13,000 m2 environ, le chalet complètement meublé. Prix frs. 15,000. Nécessaire pour traiter: frs. 8,000.—

**Agence Immobilière patentée Paul Bagaïni, Sion. Tél. 2,18,38.**

**Hôtel Paix & Poste - Sion**

JEUDI 26 mai (Jour de l'Ascension)

*Concert*

donné par

l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE VALAISAN D'AMATEURS

Avec le précieux concours de **M. Edmond Appia** violoniste, directeur-adjoint de l'Orchestre de la Suisse romande

Prix des places: réservées, fr. 3,30; premières, fr. 2,75; deuxièmes, frs. 2,20; étudiants et écoliers fr. 1,10.

**Location: Magasin Hallenbarter, Sion.**

**AVIS**

**Benj. Luyet**

méd.-dentiste a transféré son cabinet dentaire à la

**Rue des Portes-Neuves**

au-dessus de la Pâtisserie Zuber.

**cuisinière**

demandée, connaissant la restauration, cuisine électrique moderne. Bons gages

Hôtel Saanerhof, **Saanen** s. Gstaad.

*Le dessert de la saison*

**Une spécialité aux fraises**

de

Je cherche

**jeune couturière**

expérimentée, quelques jours par semaine.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6827 S.

**A vendre**

pour cause départ divers meubles: 1 armoire, 1 lit, 3 chaises, 1 table. S'adresser à **Lorenz Victor, Sion.**

**20 poules**

à vendre 1er et 2me ponte. Fr. 15.— pièce.

S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffres P 6594 S.

**AMATEUR**
**cherche à acheter**

**antiquités**

**en tous genres,** comme channes et assiettes en étain, faïences, bons tableaux, pièces d'or antiques, ainsi que beaux bijoux en brillants.

Serai prochainement dans la contrée. Ecrire de suite à **Case postale 403, Bâle 1.**

Discrétion absolue assurée.

*Frigidaire*

Plus de 30,000 installations en Suisse

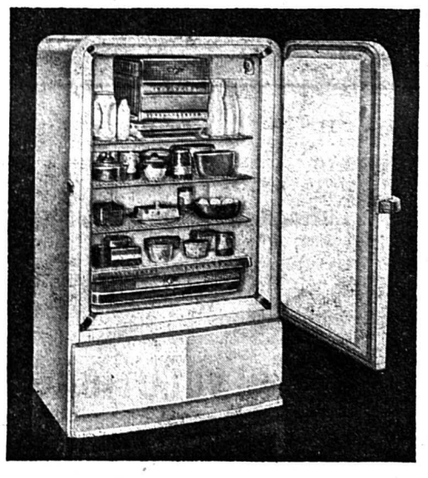

**Installations commerciales**

Armoires, sorbetières, froid central, chambres froides et de congélation, réfrigération de comptoirs, conservateurs, etc.

**Armoires ménagères**

modèles divers ; derniers perfectionnements de la technique frigorifique.

**5 ans de garantie**

Quelques modèles d'occasion dans les armoires ménagères.

Etude et projets sont établis gratuitement sur demande, par personnel technique spécialisé.

**« Chaque FRIGIDAIRE est une armoire frigorifique, mais chaque armoire frigorifique n'est pas un FRIGIDAIRE ».**

**Agence pour le Valais**

**R. NICOLAS Electricité SION**

**MARTIGNY : Jean Pfammatter, chef-monteur**

Sous-agents : Fernand Borella, électricien, Monthey
Francis Bender, électricien, Fully
Jean Antonelli, Pont de la Morge
Services Industriels, Sierre.
Jules Albrecht, électricien, Viège
Wyss & Fux A. G., Brigue-Viège

Fabrique de confiserie de 1er ordre ayant spécialités, cherche

**représentant**

actif et bien introduit pour le canton du Valais.

Ecrire sous chiffre W 41268 X, Publicitas, Genève.

A remettre

**commerce**

à gros pourcentage, très bien situé, à Sion.

Adresser offres par écrit sous P 6808 S à Publicitas, Sion.

**Jeune fille**

cherche remplacement du 1er au 15, comme fille de salle, sommelière, ou dans ménage.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3481.

**A vendre**

char léger No 11 pour la montagne, avec échelle. Faute d'emploi.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3480.

Café de Maragnénaz, jour de l'Ascension 26 mai, à 15 heures,

**concert**

**par le groupe des mandolinistes**

Jeune femme cherche place comme

**femme de chambre**

ou aide femme de chambre dans le Haut-Valais ou Valais central.

Faire offres sous chiffres **P 4184 J à Publicitas, St-Imier.**

**A vendre**

dans la banlieue de Sion superbe propriété de rapport avec 250 arbres environ, et comprenant maison d'habitation, grange, écurie, hangar, poulailler. Le tout à l'état de neuf. Affaire de 1er ordre.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3482.

(Employé fixe) jeune ménage cherche

**appartement**

3 chambres, cuisine et confort.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 6481 S.

**On cherche**

une vache bonne laitière, du 1er juin au 15 septembre.

Faire offre à **Etienne Délèze,** Haute-Nendaz.

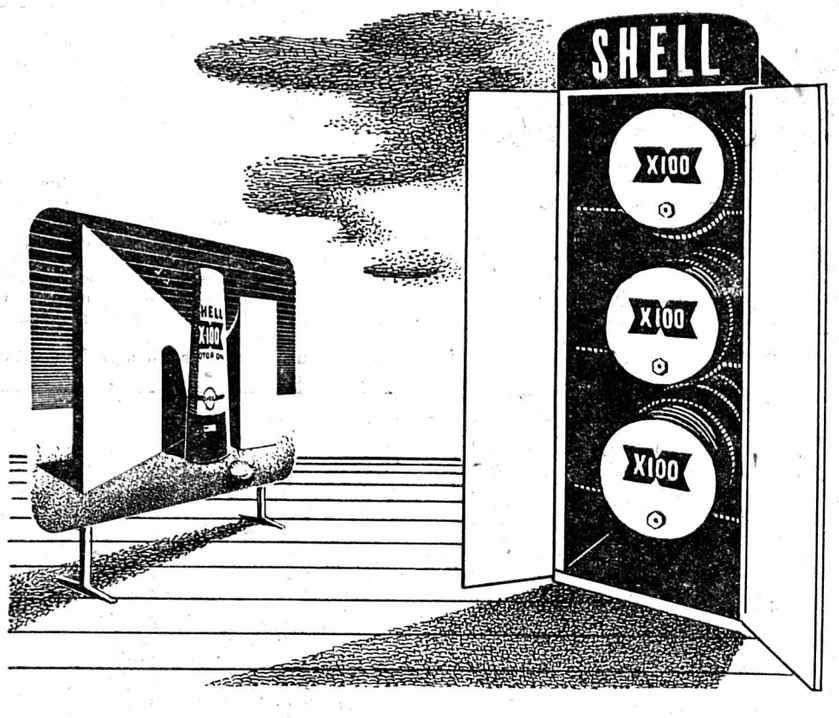


## Le plein succès du rodage assuré par SHELL X-100 MOTOR OIL

L'état et le rendement ultérieurs d'un moteur dépendent en majeure partie des conditions dans lesquels il aura été rodé. Un des principaux éléments de complète réussite, en dehors de l'observation des limites de vitesses prescrites, est l'emploi d'une huile bien appropriée.

Les qualités de Shell X-100 Motor Oil en font une huile de rodage par excellence. Son haut pouvoir mouillant facilite la formation d'un film d'huile absolument homogène et très adhérent sur les surfaces métalliques, excluant ainsi tout frottement à sec et donnant au moteur une marche souple et régulière.

En outre, Shell X-100 Motor Oil protège remarquablement le moteur contre la corrosion causée par les produits acides de combustion et la vapeur d'eau et qui apparaît volontiers dans un moteur fonctionnant à une vitesse réduite.

Shell X-100 Motor Oil permet donc effectivement d'obtenir le meilleur résultat du rodage, c'est-à-dire le fini parfait de toutes les surfaces métalliques en mouvement.

Lumina S. A. Produits Shell

SHELL X-100 MOTOR OIL

UNE REVOLUTION DANS LE GRAISSAGE

**Décidez-vous** à suivre une CURE DE CIRCULAN pour améliorer votre circulation sanguine. L'amélioration de la circulation décharge le cœur, protège contre la **fatigue printanière,** produit un bien-être général. Elle combat évidemment aussi les stases et les troubles sanguins dus aux déchets, à une prédisposition (**varices, engourdissement des membres**) ou à un manque de mouvements.

**Au printemps**

| | |
|---|---|
| Flacon original | 4.75 |
| Cure moyenne | 10.75 |
| Flacon de cure | 19.75 |
| (Economie Fr. | 4.—) |

Recommandé par le Corps médical

contre: artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

**CURE Circulan**

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt Ets. R. Barberot S. A., Genève

**Organisation · Installation**

**office moderne** s.à r.l.

Rue des Remparts
**SION**
E. Olivier, dir. Tél. 2 17 33

## Pêcheurs de Sion

Dimanche 5 juin, sortie en car pour le lac de la Dixence. — Départ 6 h. 30. Prix Fr. 5.— (enfants moins de 12 ans Fr. 1.50). — S'inscrire chez Biner, tabacs, jusqu'au mercredi 1er juin.

**JEUNE HOMME**
cherche emploi dans garage comme manœuvre, sachant conduire.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3479.

**Cartes de loto**
En vente à l'IMPRIMERIE GESSLER

**Dépôt à louer**
A louer grand dépôt en ville ; conviendrait pour garage deux véhicules.
Ecrire sous chiffre P 6461 S à Publicitas, Sion.

**N'ATTENDEZ PAS...**
**au dernier moment pour apporter vos annonces !**

A VENDRE D'OCCASION !
**50 baignoires**
émaillées, sur pieds et à murer Lavabos faïence à 2 robinets. Eviers grès, égouttoirs métal. W.-C. avec réservoir de chasse.
**25 chaudières**
**à lessive à bois, 165 litres,** foyer à circulation, en tôle galvanisée, garanties, Fr. 95.-, avec chaudron neuf, Fr. 145.-.
**COMPTOIR SANITAIRE S A**
9, rue des Alpes, GENÈVE
Tél. 2 25 43. - On expédie

**La belle couleur**

du café le fait apprécier avant même qu'on ne le boive. C'est pourquoi le café noir relevé par du PECTORAL ne flatte pas seulement le palais, mais est aussi un régal pour les yeux.

**PECTORAL**
*„le complément du café noir"*
Demandez PECTORAL dans les bonnes épiceries en paquets de 100 grammes à 42 cts.
THOMI & FRANCK S.A. BALE

**Vacances**
alt. 1300 m. appartement neuf, confort, 2 chambres et cuisine, à louer dès le 1er juin.
Tél. au 2 15 57.

**Nurse diplômée**
cherche place de préférence auprès de nouveau-né, à Sion ou environs.
S'adr. sous P 6784 S à Publicitas, Sion.

**Femme de ménage**
est demandée pour trois jours, de midi à 2 heures, à partir du 1er juin.
S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 6778 S.

A louer
**chambre meublée**
indépendante.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3478.

**A vendre**
1 réchaud à Butagaz, 2 trous, à l'état de neuf ; 1 divan-lit avec matelas et couverture de divan.
S'adresser à Mme E. Weiss-de Kalbermatten, Les Acacias C., Avenue de Tourbillon, Sion, tél. 2 14 86.

On cherche pour les mayens
**jeune fille**
ayant quelques notions de ménage.
S'adresser à Mme Emile Brunner, rue de Lausanne, Sion.

**Occasion**
Cause de départ, à vendre à bas prix. Salon Louis XV (5 pièces), 1 glace encadrée 175 × 70 ; 1 tapis laine 3 × 4.
R. Bressoud, rue du Rhône, Sion, bâtiment Kuhn.

Café de Maragnénaz, jour de l'Ascension 26 mai, à 15 heures,
**concert**
**par le groupe des mandolinistes**

**Economie de temps — Economie d'argent,** avec le nouveau **nettoyeur** suisse

- nettoie - cire - brille -
**en une seule opération**
le flacon Fr. **3.60**
— impôts compris —




## Nostradamus

DE MICHEL ZEVACO

La rousse, imitant la voix aigre de l'huissier, cria :

— Monsieur de Bouracan.

Le pauvre Bouracan s'avança, comme un pauvre rhinocéros qui ne veut pas écraser des coquilles d'œufs.

— Allons, criait la rousse très en colère, redressez le buste, par la sambleu ! regardez droit devant vous ! Le poing sur la hanche. Tendez le jarret ! Trop de raideur, ah ! vous y êtes ? Arrêtez-vous à trois pas du roi, saluez.

Bouracan s'arrêta, s'inclina et, de sa voix de basse taille :

— Ponchour, sire !

— Attendez que le roi vous adresse la parole !... Sa Majesté vous dira par exemple : « Monsieur de Bouracan, je suis content de vous voir. » Maintenant, faites votre compliment au roi.

— Sire...

— Inclinez-vous en parlant au roi. Là. Plus bas !...

— Che beux bas...

— Comment ! Vous ne pouvez pas ! Devant le roi !

— Che beux bas ! gémit Bouracan, J'afre trop manché !

— La rousse leva les bras au ciel. La brune, la blonde et la châtaine partirent d'un éclat de rire cristallin.

— Soit, reprit la rousse. Supposons donc que vous êtes respectueusement courbé. Là. Faites maintenant votre compliment à Sa Majesté qui vient de vous dire qu'elle est contente de vous voir.

— Ponchour, sire ! dit Bouracan.

— Voilà qui est du dernier galant ! s'écrièrent les femmes.

— Bouracan déjà se rengorgeait. Mais la rousse furieuse :

— Vous êtes odieux, mon cher, avec votre « Ponchour sire » !... Vous parlez au roi de France ! Trouvez un compliment de bon aloi. Par exemple vous diriez : « Sire, vous voyez en moi le plus heureux gentilhomme de votre royaume, puisque je suis admis à l'honneur de me présenter à vous.» Avant de vous retirer, offrez quelque chose à Sa Majeté.

— A la bonne heure ! fit Bouracan... Sire, si vous afre soif, che baie une binte d'hybocras à la « Druie blanche »...

Et Bouracan tira de sa poche plusieurs écus qu'il montra au roi Strapafar. Le roi, d'ailleurs, allongeait déjà la main pour saisir les écus. Mais Bouracan referma son poing. La rousse était indignée.

— Mais vous êtes à battre ! cria la rousse. Est-ce qu'on offre de l'hypocras au roi ! Est-ce qu'on l'invite à aller boire à la « Truie blanche » !... On offre son sang, ses biens... On dit par exemple...

— La reine, cria la blonde en se levant.

La reine s'avança souriante, tandis que les estafiers se raidissaient en une attitude de soldats devant le général en chef. Elle sourit à Trinquemaille, tira la moustache de Corpodibale, eut un geste d'admiration devant Strapafar, et tapota les joues de Bouracan. Ils étaient bouleversés d'émotion...

— Ils l'admiraient passionnément. Sur un signe de la reine, les demoiselles sortirent.

— Mes enfants, dit-elle alors, il faut ce soir que je sois escortée par des hommes résolus. Si on me suit, un bon coup de dague me délivrera de l'espion. Puis-je compter sur vous ?

— Madame la reine, dit Strapafar, nos bras et nos cœurs sont à vous : usez-en à votre fantaisie.

La reine eut un éclair de joie. C'était bien répondu.

— Eh bien, oui, dit Catherine, je me fie à vous. Venez !

Un instant plus tard, ils se trouvaient hors du Louvre.

### II
### LA VIE ET LA MORT

Dans son cabinet de travail, vers le moment où Catherine de Médicis pénétrait dans la salle à manger de MM. de Strapafar, de Trinquemaille, de Bouracan et de Corpodibale, Nostradamus considérait avec pitié Le Royal de Beaurevers, debout devant lui. Cette pitié était sincère. Nostradamus n'avait aucune haine contre le fils de Marie et de Henri... Mais le jeune homme était condamné par le Destin...

— Le destin est logique, songeait Nostradamus. Il serait absurde que Roncherolles, Saint-André et Henri de France ne subissent pas le châtiment logique. François a été frappé à Tournon. Frappé par moi. Le poison de Monteculi ne fut que l'instrument. Ces trois-ci doivent être frappés. Dans l'auberge de Melun, je me suis trouvé mis en présence du fils d'Henri, du fils de Saint-André et de la fille de Roncherolles. Voilà mes instruments, reprit-il à haute voix : quand vous n'aurez plus qu'à venger ce vieux truand que j'ai frappé à mort...

— Brabant ! murmura Le Royal avec un frisson.

— A ce moment-là, tiendrez-vous la parole que vous avez donnée au mort ? Me frapperez-vous avec cette dague ?

— Il eût tout donné pour que Le Royal lui répondit : Oui !

— Vous avez peur ? fit Beaurevers.

— Répondez à ma question. Quand vous n'aurez plus besoin de moi, me frapperez-vous ?

— Ne me provoquez pas ! Ce que je veux faire de vous, je ne le sais plus. Ne me parlez plus de cela. Vous m'avez promis que ce soir mardi je saurai où « elle » se trouve. Voilà de quoi il est question.

— Je vais tenir ma promesse. Mais vous, promettez-moi de ne pas sortir de cet hôtel avant demain matin.

Le Royal ne répondit pas.

— Soit ! répondit Nostradamus. Ecoutez donc: à quelques lieues de Villers-Cotterets se trouve un château-fort. Il s'appelle Pierrefonds. C'est là, si vous pouvez entrer, que vous retrouverez...

Nostradamus s'interrompit. Le Royal venait de s'élancer hors du cabinet. Comme il arrivait dans la cour, on baissait le pont-levis, et Djinno s'avançait au-devant de Catherine de Médicis. D'un bond, Le Royal disparut dans la direction de la halle.

Au moment où Le Royal franchit le pont, il se trouva une seconde vivement éclairé par les torches portées par deux valets sous les ordres de Djinno... En même temps, dans la rue, un coup de sifflet retentit. Alors, des ombres se jetèrent sur le chemin que prenait Le Royal de Beaurevers C'était Lagarde... et les huit hommes de l'escadron de fer...

Depuis trois jours, Lagarde surveillait les abords de l'hôtel. Il lui fallait la peau de Beaurevers... Lagarde agissait pour le compte de la reine. Mais il agissait aussi pour son propre compte.

Le Royal de Beauevers, seul, en pleine nuit !... Au lieu, donc, de s'étonner de l'arrivée de la reine (d'ailleurs suffisamment protégée par les quatre recrues), il s'élança avec ses hommes. Au détour de la rue, il rejoignit Le Royal, tira son épée et dit :

— Attention !...

Les huit dégainèrent avec un frémissement joyeux.

Le Royal marchait rapidement. Il n'entendait pas les pas des assassins. Il n'écoutait que les battements de son cœur. Il eût donné la moitié de sa vie pour se trouver face à face avec le ravisseur. Qui était-ce ?... Les portes de Paris étaient fermées : le lendemain matin seulement il pourrait courir à Pierrefonds.

— Holà, monsieur ! fit tout à coup une voix rocailleuse. Oui, vous, monsieur ! Où courez-vous si vite ?

Le Royal se retourna, et vit les reflets de neuf rapières.

*(A suivre)*